fer dit avoir constaté, dans les genres *Sapindus* et *Cupania*, que les sépales, en préfloraison quinconciale, sont ainsi disposés, que le deuxième est contre l'axe primaire de l'inflorescence, et que la place du pétale avorté est opposée au quatrième sépale ou alterne avec le troisième et le cinquième (*Actes du Congrès internat. de botanique*, p. 24). En ce qui concerne le *Kœlreuteria*, le diagramme floral donné par MM. Le Maout et Decaisne semble assigner à ce pétale avorté la partie supérieure de la fleur (*loc. cit.*). Il m'a paru qu'en conservant à la fleur sa position naturelle, il se trouve opposé à la bractée supérieure de l'inflorescence et que dès lors il est inférieur.

NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU SIGNE POUR EXPRIMER LA DURÉE DE LA VIE CHEZ QUELQUES PLANTES, par **M. Ch. ROYER**.

(Saint-Remy près Montbard, 5 janvier 1869.)

Vivace pour MM. Duby et Boreau, le *Libanotis montana* All. est bisannuel pour MM. Godron (*Flore de France*) et Koch ; enfin, MM. Grenier (*Flore jurassique*), et Cosson et Germain de Saint-Pierre (*Fl. des environs de Paris*) le font à la fois vivace ou bisannuel. Les dissentiments et les incertitudes de ces éminents botanistes m'engagèrent à un examen attentif de la souche de cette Ombellifère, et voici ce que je constatai :

Pendant plusieurs années, le *Libanotis montana* ne pousse à chaque saison qu'une rosette de feuilles. La souche s'allonge, grossit, devient napiforme et présente vers son sommet une couronne de filaments, restes desséchés des pétioles des anciennes feuilles. Le grand nombre de ces filaments dans les sujets âgés témoigne au moins de six à huit années d'existence. Observée à ce point de vue, la plante a pu paraître vivace ; mais si, au contraire, on n'a égard qu'aux individus florifères, que tous, sans exception, on trouve morts à la fin de l'automne, il vient naturellement à l'esprit de regarder cette espèce comme bisannuelle.

Le *Libanotis montana* n'est donc ni vivace, ni bisannuel ; il tient le milieu entre ces deux états. Son existence a deux périodes distinctes, la période foliaire qui dure plusieurs années, et la période florifère qui ne compte qu'une seule année, toujours suivie de la mort du sujet. Pendant la première période, la plante emmagasine dans sa souche ce qu'exigera de matériaux l'évolution complète d'une tige robuste. Aussi, après la fructification, remarque-t-on dans la souche morte une très-notable diminution de volume.

Dans le langage descriptif actuel, nul signe ne répond exactement à la durée de telles espèces. Ne conviendrait-il pas d'emprunter le signe propre aux plantes bisannuelles, mais en remplaçant dans le cercle le chiffre 2 par un 8 transversal, abréviation du mot *plusieurs*? Un tel signe se traduirait par le mot *pérennant.*

Seul, le *Libanotis montana* ne justifierait pas cette innovation, mais j'ai

grandement lieu de soupçonner que, parmi les Ombellifères surtout, il se rencontrera d'autres espèces également pérennantes; et j'ai d'ailleurs reconnu aussi l'*Inula Conyza* DC. (que toutes les flores désignent comme bisannuel), comme pouvant devenir une plante pérennante, tout en restant monocarpienne.

M. Cosson dit que le *Libanotis montana*, ainsi que les quelques espèces offrant le même mode de végétation, ne doit pas être désigné sous le nom de *pérennant*. Pour lui, la qualification de plante pérennante doit être exclusivement réservée pour les plantes qui, normalement annuelles, peuvent, en raison de conditions de climat ou d'exposition particulières, surtout dans les pays chauds, vivre pendant plusieurs années par l'induration des tissus de leur tige. Le *Cheiranthus Cheiri*, le *Malcolmia ægyptiaca*, le *Piptatherum miliaceum*, etc., dont les tiges indurées peuvent fleurir plusieurs fois, sont, dans ce cas, des types de plantes pérennantes.

M. Duchartre trouve que la distinction que voudrait établir M. Royer est sans objet et qu'il suffit de s'en tenir à la division des plantes, proposée par De Candolle, en *monocarpiennes* et *polycarpiennes*. Le *Libanotis montana* serait ainsi une plante monocarpienne, de même que l'*Agave americana* L.

M. Eug. Fournier dépose sur le bureau la communication suivante, adressée à la Société :

SUR LES VARIATIONS PARALLÈLES CHEZ QUELQUES ESPÈCES DE *VERBASCUM* CROISSANT EN FRANCE OU DANS LE CENTRE DE L'EUROPE, par M. A. FRANCHET.

(Cour-Cheverny, 1er octobre 1868.)

Dans la séance du 21 avril 1865, M. Duval-Jouve développait devant la Société botanique de France des considérations tendant à établir que dans certaines espèces linnéennes, quelques individus réunis sous un nom commun, « présentent assez souvent entre eux des séries de différences qui les ont fait » grouper, par les uns en variétés subordonnées, par les autres en espèces nombreuses *affines*, en lesquelles s'est résous le type primitif ». (*Bull. Soc. bot. France*, XII, 196.) Il ajoutait plus loin (p. 197) : « J'ai voulu rechercher ce » que sont ces différences ou variations dans un genre donné, et si les variations » que présentent les espèces de ce même genre ont de l'analogie entre elles. » Or, j'ai trouvé que sur la plupart des espèces d'un même genre, certaines » variations se produisent parallèlement d'une espèce à l'autre. »

La connaissance de ce fait n'était pas à proprement parler entièrement nou-